

## RECRUTEMENT UT2J

- **Contrat à durée déterminée UT2J**

S'adresser directement à Séverine ENJALBERT (☎ 05 61 50 24 65)  
Maison de la Recherche –Bureau D242 - 2<sup>ème</sup> étage  
Direction en Appui à la recherche  
Suivi des recrutements sur ressources propres et de la masse salariales-recherche

- **Stagiaire rémunéré sur crédits UT2J**

**1 mois avant la date de début de stage** (hors fermeture administrative) transmettre les documents suivants dûment complétés et signés ainsi que les pièces nécessaires au dossier à Laurence Lamy :

- **conventions de stage** en 3 exemplaires

Lien ENT UT2J : <http://ent-utm.univ-tlse2.fr/profils/accueil-personnel/formation-vie-etudiante/stages/>

- **fiche étudiant UT2J**

Lien ENT UT2J : [http://ent-utm.univ-tlse2.fr/profils/accueil-personnel/universite/finances-et-budget/fiche-fournisseur-fiche-client-fiche-etudiant-65954.kjsp?RH=Financesbudg\\_entPers](http://ent-utm.univ-tlse2.fr/profils/accueil-personnel/universite/finances-et-budget/fiche-fournisseur-fiche-client-fiche-etudiant-65954.kjsp?RH=Financesbudg_entPers)

**Pièces nécessaires au dossier :**

- RIB au nom de l'étudiant
- Carte étudiant (recto/verso)
- Carte identité (recto/verso)
- Carte vitale (ou attestation Vittavi/LMDE)
- Attestation d'assurance responsabilité civile

**Documents supplémentaires pour les stagiaires étrangers de l'union européenne :**

- Carte européenne d'Assurance Maladie
- Assurance rapatriement recommandée

**Documents supplémentaires pour les stagiaires étrangers hors union européenne :**

- Carte de séjour valide durant la période de stage
- Assurance rapatriement recommandée

***Tout dossier incomplet ne pourra être traité et retardera la gratification***

**Points de vigilances :**

- Les périodes de **fermetures administratives** doivent être déduites de la période de stage et mentionnées dans la convention.
- **Aucun stage ne peut débuter avant la signature** par toutes les parties du contrat, en cas d'accident le stagiaire ne serait pas couvert.
- Au cours du stage, toute **modification** d'une des dispositions de la convention de stage nécessite l'**établissement d'un avenant**.